



Construction d'un nouvel établissement scolaire : les municipalités de Val-Morin et de Val-David interpellées

Val-David, le 19 janvier 2018 – Les municipalités de Val-David et Val-Morin sont actuellement interpellées par des parents inquiets à la suite de la séance extraordinaire du conseil de la Commission scolaire des Laurentides (CSL) du 17 janvier dernier, où les commissaires ont entériné le lancement de consultations concernant la modification des services éducatifs dispensés à l'école Saint-Jean-Baptiste / Sainte-Marie. Le projet soumis à la consultation propose l'hypothèse d'un déplacement des élèves de 6^e année vers la Polyvalente des Monts à Sainte-Agathe en raison d'une insuffisance anticipée de locaux. Parallèlement, la CSL a adopté le lancement des procédures pour la construction d'une nouvelle école dans le secteur.

« C'est avec enthousiasme que nos deux municipalités accueillent ce projet de construction. À cet effet, nos professionnels sont déjà au travail pour offrir divers scénarios à la CSL. Nous travaillons en ce moment avec la Commission scolaire pour identifier les meilleures mesures transitoires pour les élèves, et nous comptons poursuivre cette bonne collaboration », a déclaré Kathy Poulin, mairesse de Val-David.

« Ce dossier est une priorité pour les conseils des municipalités de Val-David et de Val-Morin et nous voulons nous assurer que les intérêts des élèves et des parents sont au cœur des décisions qui seront prises », a ajouté le maire de Val-Morin Benoit Perreault.

Consultation publique

Les divers scénarios de transition et d'optimisation des infrastructures existantes feront l'objet d'une consultation publique qui se tiendra le 19 février prochain à 19 h dans le gymnase de l'école Saint-Jean-Baptiste, située au 2580, chemin de l'Église à Val-David. Lors de cette rencontre, les municipalités de Val-Morin et Val-David déposeront un mémoire commun sur cet enjeu.

Les parents qui désirent y présenter un mémoire ou simplement y prendre la parole doivent signifier leur intention avant le 9 février à direction.generale@cslaurentides.qc.ca. Il est également possible de présenter un mémoire par écrit seulement avant le 21 février.

« Il est d'une importance capitale de trouver des solutions pour relocaliser les élèves à proximité des écoles actuelles. Les parents et la Commission scolaire peuvent compter sur nous pour suivre de près ce dossier afin de favoriser les meilleures conditions d'apprentissage pour nos élèves et le personnel », ont conclu les maires des deux municipalités.

Il est possible de consulter le projet de modification au www.cslaurentides.qc.ca sous l'onglet *Communauté* ou en faire la demande à infoconseil@cslaurentides.qc.ca.

Source : Service des communications
Municipalité du Village de Val-David
819 324-5678, poste 4249
communications@valdavid.com